



COMITE DE DIRECTION

PROCÈS-VERBAL N°15

Saison 2026/2027

Consultations par voie électronique

Date de la consultation : Lundi 19 octobre 2026

CIVILITÉS

Le Comité de Direction adresse tous ses encouragements aux clubs du District de Football de Seine-Maritime encore en course en Coupe de France. Il tient à saluer leur beau parcours, l'engagement des joueurs, des éducateurs, des dirigeants et des bénévoles qui font vivre nos clubs au quotidien. Il leur souhaite de vivre de belles émotions lors des prochaines rencontres et de continuer à faire briller les couleurs du football seinomarin. Le Comité de Direction est de tout cœur avec eux pour la suite de cette belle aventure !

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION CONSULTÉS

MM. Jean-Claude LEROY, Patrick COQUELET, Laurent DURÉCU, Régis BETHENCOURT, Madani FERHATI, Mme Karima CHERKAOUI, Mme Laetitia HANOUEY, MM. Antoine LOUET, Issa COULIBALY, Mme Charlotte CANU, MM. Mickaël BUNEL, Alexis BELHACHE, Nourredine BOUHLAGHEM, Mme Nathalie FRIBOULET et M. Stéphane LANGLOIS.

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions des Statuts du District de Football de Seine-Maritime autorisant les consultations écrites par voie électronique du Comité de Direction, une consultation a été organisée afin de permettre au Comité de Direction de se prononcer sur l'approbation de trois candidatures en vue de leur intégration au dispositif des délégués du District.

ORDRE DU JOUR

La consultation avait pour objet de permettre au Comité de Direction de se prononcer sur l'approbation des candidatures de trois nouveaux délégués du District de Football de Seine-Maritime.



I. APPROBATION DES CANDIDATURES DES NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

Sur proposition de Dominique DUBAN, chargé de la formation des délégués du DFSM, les candidats ci-dessous ont suivi la formation dispensée et encadrée par Pierre Tavelet et Dominique DUBAN, à l'issue de laquelle ils ont obtenu leur certification :

- Monsieur Jean-Yves LEROY ;
- Monsieur Patrick LERAY ;
- Monsieur Steeve LEBIGOT.

À la suite de l'obtention de leur certification, le Comité de Direction a été consulté par voie électronique afin de se prononcer sur l'approbation de ces trois candidatures en vue de leur intégration au dispositif des délégués du District de Football de Seine-Maritime.

DÉCISION

À l'issue de la consultation électronique, le Comité de Direction approuve les trois candidatures à la majorité des membres exprimés.

II. PUBLICATION

Le présent procès-verbal formalise la décision prise par le Comité de Direction dans le cadre de la consultation écrite organisée par voie électronique.

La décision sera communiquée aux personnes concernées, conformément aux modalités de communication en vigueur au sein du District de Football de Seine-Maritime.

III. INFORMATION DU COMITÉ DE DIRECTION

Conformément aux dispositions des Statuts du District de Football de Seine-Maritime, le présent procès-verbal sera présenté lors de la prochaine réunion du Comité de Direction pour information, prise d'acte et approbation.

IV. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, le présent procès-verbal est arrêté.

Fait à Yerville, le 20 octobre 2026.

Le Président
M. LEROY Jean-Claude

Le Secrétaire Général
M. DURECU Laurent

